

# Entretien avec Sébastien Soriano, président de l'ARCEP

## Quelles sont vos ambitions pour ces six ans de mandat ?

Une vingtaine d'années après l'ouverture du secteur des télécoms à la concurrence, le 1er janvier 1998

Il s'agit aujourd'hui de se projeter vers l'avenir et d'ouvrir un nouveau cycle, celui du numérique. L'ARCE

Ensuite, l'ARCEP devra répondre au défi d'internet, qui est devenu une plateforme essentielle au fonction

## Qu'est-ce qu'une bonne régulation pour l'ARCEP1?

#### « La régulation doit pousser les acteurs à investir dans la qualité. »

Écrit par Administrator Lundi, 23 Mars 2015 10:09 - Mis à jour Lundi, 23 Mars 2015 10:13

Une bonne régulation, c'est d'abord une régulation qui n'oublie personne, car le paysage s'est considérablement enrichi depuis l'ouverture à la concurrence : cela passe par les opérateurs et les consommateurs, bien sûr, mais aussi par les collectivités locales, qui sont devenues des acteurs essentiels, les entreprises, tout particulièrement les TPE/PME qui ont un besoin de numérique fort, les équipementiers, mais aussi par les acteurs d'internet.

L'ARCEP est un arbitre impartial dont l'objectif premier est la compétitivité du secteur, à travers l'investissement. La régulation doit pousser les acteurs à investir dans la qualité et la couverture des réseaux, au gré des progrès technologiques. L'ARCEP accompagne, par exemple, le déploiement des réseaux FttH. C'est un pari fort, ambitieux, dont l'objectif est à terme l'accessibilité pour tous les Français, toutes les entreprises. Et ce n'est pas partie gagnée, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des parties prenantes au déploiement d'un réseau entièrement nouveau. Mais aujourd'hui, on peut dire que le train de la fibre est parti : ainsi, en 2014, le nombre d'abonnés FttH a quasiment atteint le million ! Il faut continuer à faire évoluer la régulation pour soutenir cette dynamique quasiment inédite en Europe.

La neutralité du net sera un de vos chantiers prioritaires. On parle aujourd'hui beaucoup des plateformes : est-ce lié ?

L'universalité et le besoin vital d'accéder à internet a fait naitre des besoins sociétaux et citoyens en termes de garanties d'ouverture d'internet : c'est l'enjeu de la neutralité d'internet. L'ARCEP travaille sur ces questions depuis plusieurs années déjà. Un règlement européen devrait être adopté prochainement, et l'ARCEP continuera, dans ce nouveau cadre, à renforcer son expertise et à mettre en œuvre l'ensemble de ses outils pour garantir une neutralité pleine et entière de l'internet, y compris dans les interconnexions, qui est le cœur de métier de l'ARCEP.

Quand on parle d'internet ouvert, on en vient à s'interroger sur la situation de quelques géants de l'internet qui semblent édicter des règles du jeu unilatérales qui façonnent aujourd'hui le fonctionnement de l'économie numérique. La neutralité de l'internet se lit également à l'aune de ces acteurs et de leurs intérêts. C'est pourquoi nous devons, me semble-t-il, nous interroger sur la nécessité d'apporter des garanties nouvelles pour assurer un internet réellement ouvert, à travers des instruments de régulation, portant sur quelques plateformes structurantes. Cela fait partie des réflexions du Gouvernement, et, au plan communautaire, des discussions sur le « marché unique des télécoms ». L'ARCEP, qui a une longue expérience de la régulation technico-économique, et une connaissance intime de l'économie numérique, peut être utile à ce débat et y contribuer.

Écrit par Administrator Lundi, 23 Mars 2015 10:09 - Mis à jour Lundi, 23 Mars 2015 10:13

## Faut-il une ARCEP européenne pour accompagner le marché unique des télécoms ?

La Commission européenne travaille depuis plusieurs années maintenant à l'élaboration d'un cadre propice au développement d'un marché unique des télécoms en Europe. C'est déjà en grande partie un succès: l'Europe compte de grands champions, comme Orange, Vodafone, Telefonica ou Deutsche Telekom, et bien d'autres, qui sont présents sur plusieurs marchés au niveau mondial.

Ce succès tient beaucoup à la bonne prise en compte des enjeux locaux. Les réseaux sont des infrastructures, et il faut tenir compte de la réalité et de l'histoire des territoires pour bien réguler. Construire une ARCEP européenne, sorte de super régulateur lointain des enjeux nationaux, pourrait être contre-productif. Pour autant, le numérique a besoin d'Europe! Je crois que la Commission pourrait se saisir de sujets où son poids et son influence peuvent être significatifs, comme la question des standards des objets connectés ou celle des plateformes.